

Dès lors que le Client est équipé d'un compteur communicant PME-PMI, le Fournisseur aura accès au relevé à distance quotidien du détail de sa consommation électrique et le Client bénéficiera d'un service gratuit de bilan de consommation.

Dans le cas contraire, je ne bénéficie pas du service gratuit de bilan de consommation. Je peux, sur simple demande, interrompre mon autorisation de collecte par le Distributeur et/ou de transmission à ENGIE.

X

Tout terme ou expression dont l'initiale est en majuscule est défini dans les Conditions Générales de vente ou les présentes Conditions Particulières de vente. Les télécopies ont la valeur juridique d'un écrit et sont recevables comme preuve des obligations du Fournisseur et du Client.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la grille de prix indiquée en annexe et l'accepter expressément.

Fait en 2 exemplaires à : CIRATEAU RENARD le 14/12/2022

Nom / prénom du Client : **Frederic PERROY**



Signature Client : 

Nom / prénom du Prestataire : _____

P | | | | | | | code prestataire

X

[illegible]

FR 76 14 60 70 20 97 04 21 55 39 07 07

Fait à CHATEAURENARD le 15/12/82

X

[illegible]